

(20 janvier 2010)

## Etats Généraux de l'Industrie : propositions de la CFE-CGC

Christian Estrosi, ministre de l'Industrie a lancé le 15 octobre dernier, à la demande du président de la République les États Généraux de l'Industrie.

L'objectif est de définir une politique industrielle pour la France afin d'accompagner nos industries vers les marchés durablement porteurs de croissance et d'emploi. Ainsi l'ensemble des acteurs concernés a été consulté. Les conclusions des groupes de travail régionaux et des 10 groupes de travail du niveau national :

- Innovation et entrepreneuriat,
- Emploi et formation,
- Accès aux financements,
- Compétitivité et croissance verte,
- Politique de filières,
- Biens intermédiaires et écoindustries,
- Industrie de la santé,
- Industrie des TIC,
- Matériel de transport et
- Biens de consommation

sont consolidées.

Elles seront intégrées au rapport et présentées lors du Comité National des Etats Généraux de l'Industrie le 25 janvier 2010, pour une présentation de la nouvelle politique industrielle au début du mois de février par le chef de l'Etat.

**La CFE-CGC a participé à l'ensemble de ces groupes de travail et a élaboré des propositions pour une nouvelle politique industrielle. Ces propositions détaillées ont été faites dans les groupes de travail et leur synthèse a été envoyée au ministère le 18 janvier 2010.**

### *Préambule : Cadrage général – deux principes structurels*

Au niveau international, au moment où l'on entrevoit des signes de reprise économique, la CFE-CGC adhère pleinement aux objectifs des Etats généraux de l'industrie à savoir la définition d'une politique industrielle pour la France afin d'accompagner nos industries vers les marchés durablement porteurs de croissance et d'emploi. Mais cette politique verrait son efficacité handicapée en l'absence d'un cadre international cohérent qui **contraigne les pays de l'OMC à un respect effectif des normes du BIT, et qui se traduise en Europe par la fin de la désastreuse compétition fiscale actuelle.**

Par ailleurs, au plan français, il ne sera plus longtemps possible d'éviter un élargissement du financement de la protection sociale qui ne saurait continuer à être exclusivement assis sur les masses salariales, car ceci est un handicap majeur. **Pour la CFE-CGC, l'introduction progressive d'une cotisation sociale sur la consommation en substitution partielle de charges salariales est incontournable.** Enfin, pour la CFE-CGC, le niveau régional et celui des bassins d'emploi est bien le niveau le plus pertinent d'une politique industrielle, car il y a un lien fort entre développement régional et innovation. A ce titre, nous ne voyons pas comment les structures concernées par l'aménagement du territoire, et notamment la DATAR, et les structures déployées pour les reconversions industrielles pourraient ne pas être mieux impliquées.

*Dans le cadre de ces principes, et en complément coordonné des propositions faites dans les groupes de travail, la CFE-CGC fait les propositions globales suivantes :*

#### 1- Faciliter la mobilité

La mobilité est à considérer sous toutes ses formes, géographique et professionnelle. Pour la CFE-CGC, il convient de **diminuer les difficultés de la mobilité géographique sous ses multiples formes, mais aussi de faciliter les mobilités inter-corps**. Il n'est pas normal qu'une carrière de chercheur ne puisse qu'à grand peine être diversifiée, ou qu'un parcours à l'étranger soit aussi pénalisant et difficile à organiser...

#### 2- Adapter l'offre de formation professionnelle

L'offre de formation gagnerait d'une part à **promouvoir plus vigoureusement les formations techniques initiales en alternance et d'autre part, à développer des modules de formation continue plus appropriés** afin de répondre le plus précisément possible aux besoins spécifiques des stagiaires ainsi qu'aux besoins réels des entreprises.

Une GPEC territoriale serait un outil digne d'intérêt. Pour améliorer la connaissance des métiers et de leurs évolutions, avec d'autres, la CFE-CGC propose de développer **une expertise sectorielle au niveau des différentes filières d'activité de l'évolution des métiers, des compétences et des qualifications (Observatoires Professionnels des Métiers et des Qualifications, déjà mis en place dans certaines filières)**.

#### 3- Refondre le système des aides financières

Pour la CFE-CGC, il ne devrait jamais y avoir d'aides financières sans conditionnalités, sans révision périodique et sans évaluation d'impact. Il paraît plus important de s'assurer que le contexte concurrentiel soit équilibré que de développer sans fin les aides de l'état sur finances publiques (surtout dans leur situation actuelle !). **La baisse des charges ne saurait être l'alpha et l'oméga d'une politique industrielle. Au contraire, il faut une gestion plus rigoureuse des aides de l'état.**

Par exemple, la CFE-CGC ne comprendrait pas que l'on ne revienne pas sur le taux réduit de TVA consenti en pure perte au secteur de la restauration. A contrario, la CFE-CGC approuve le mécanisme de remboursement actuel du crédit d'impôt recherche, tout en préconisant une vérification de pérennité d'activité d'au moins trois ans de la société à laquelle ce remboursement a été consenti. Par ailleurs, la CFE-CGC reste extrêmement réservée vis à vis de l'éventuelle mise en place générale d'un crédit d'impôt innovation non ciblé PME-PMI.

#### 4- Faciliter l'accès au financement et à l'accompagnement des entreprises

Le taux d'épargne des français est, depuis de longues années, à un niveau parmi les plus élevés au monde. Malgré ce constat, le comportement du système bancaire français, et les véhicules de l'épargne des français constituent de sérieux obstacles au financement de l'industrie en France. Les PME ou même les Entreprises de Taille Intermédiaires ne trouvent pas toujours les financements dont elles ont besoin. **Les efforts déjà déployés pour faire connaître et rendre accessibles les capacités de financements publics (FSI, Oséo...) doivent être poursuivis**, car les processus de financement et d'accompagnement demeurent complexes et sont en réalité peu accessibles aux entreprises de taille réduite qui devraient pourtant en être les premières bénéficiaires. Par exemple, il faut se demander si le crédit d'impôt recherche, qui bénéficie beaucoup plus aux grandes entreprises qu'aux petites, a bien une efficacité en ligne avec son coût ! A contrario, les régimes fiscaux d'intégration (holding) ne devraient pas bénéficier automatiquement aux opérations de LBO dont les dégâts industriels et sociaux ne sont que trop fréquents.

## 5- Promouvoir des filières industrielles d'excellence, ainsi que la R&D qu'elles nécessitent

La France dispose de réels atouts dans de multiples secteurs industriels d'avenir (transports, alimentation, santé, domotique, réseaux, génie civil, énergie, TIC, ...). Il est important que les pouvoirs publics impulsent là où c'est nécessaire, des **logiques de filières industrielles** pour faire bénéficier l'ensemble des secteurs présents de l'effet d'entraînement que représente le maillage de sous-traitants ou de start-up qui se situent dans le sillage de ces activités majeures. Les pôles de compétitivité en ont une (courte) expérience de même que les bassins d'emploi, là où ils se sont structurés.

**Rapprocher la recherche publique des entreprises par le biais des universités d'excellence, développer une culture de la protection industrielle et de l'intelligence économique ou redéfinir les liens entre donneurs d'ordre et sous-traitants** sur le modèle de ce qui se fait au sein de la filière automobile, sont des opérations nécessaires. Elles bénéficieraient d'être menées au niveau régional des bassins d'emploi, là où il est le plus facile et le plus naturel d'organiser la connaissance réciproque des activités et de leurs exigences. Enfin, une réflexion sur les métiers et les activités de la croissance durable est engagée par ailleurs, la CFE-CGC accorde une attention particulière à ces travaux, y compris dans le cadre de ces Etats Généraux de l'Industrie.

*La CFE-CGC réaffirme la nécessité d'une vraie politique industrielle pour la France, car un pays ne saurait se priver de l'assise, y compris en terme d'indépendance politique, que représente une industrie moderne et forte.*

**Jean Conan**  
**Pôle Économie**

Emilie Rollet  
[rollet@cfecgc.fr](mailto:rollet@cfecgc.fr)